

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG: *Hôpital Civil*

Demande de tickets d'accès aux parkings de l'Hôpital Civil à prix forfaitaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour faire face aux problèmes posés par la circulation et les encombrements au sein de l'établissement, nous avons dû mettre en place avec le concours de la Société PARCUS une organisation des accès et du stationnement des véhicules. Dans ce cadre, le stationnement n'est gratuit que pendant une demi-heure de présence. Au-delà le stationnement est payant.

Les soins que vous allez recevoir pouvant entraîner votre venue fréquente dans l'Hôpital, vous pouvez acquérir, si vous le souhaitez :

- Un abonnement d'une durée variable à votre choix : 14 € pour deux jours et 5,50 € par jour supplémentaire. Ce titre sera émis à compter de la date et de l'heure d'entrée ; il permettra d'entrer et de sortir autant de fois que nécessaire pendant toute sa durée de validité. Il sera directement présenté à la borne d'entrée ou de sortie.

- Des chèques parkings autorisant jusqu'à 14H consécutives de stationnement à un tarif réduit (5 chèques pour 17,00 €). Dans ce cas, pour acquitter votre stationnement, présentez vous à une caisse automatique ; puis introduisez votre ticket d'entrée dans la caisse automatique ; insérez ensuite votre chèque parking ; un ticket de sortie vous sera alors délivré et vous permettra de sortir de l'établissement (tout dépassement au-delà des 14 heures sera facturé).

Ces différents titres peuvent être retirés au Parking « Saint Nicolas», au bureau du gardien pendant les heures d'ouvertures (de 7h à 21h du lundi au vendredi et de 9h à 21h le samedi) sur présentation du présent formulaire complété par le service et visé par le médecin.

Vous devrez dans tous les cas emprunter les accès visiteurs et prendre à l'entrée un ticket.

La direction de l'Hôpital Civil

(à remplir par le service de soins)

Numéro de dossier SAGAH-GP :

Service de soins :

(tampon)

Date :

Nom du praticien:

Visa du praticien:

Formulaire à présenter au Parking « Saint Nicolas» Bureau du gardien
De 7h 00 à 21 h 00 du lundi au vendredi et de 9H à 21 H le samedi